



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 10
Mercredi 13 mars 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Corcelles

Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2018

Conformément à l'article 67 alinéa 1 du règlement d'organisation, le procès-verbal de la dernière assemblée a été déposé publiquement durant 20 jours.

Aucune opposition n'ayant été formée durant le délai légal, le Conseil communal l'a approuvé lors de sa séance du 7 mars 2019.

Corcelles, le 13 mars 2019

Conseil communal

Zone: A

Dépôt public de la demande, avec plans du 6 mars 2019 au 4 avril 2019 auprès du secrétariat communal de Crémines durant les heures d'ouverture.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

2746 Crémines, le 6 mars 2019

Secrétariat communal Crémines

Composition de l'exécutif communal, répartition des dicastères 2019

- **Carole Ristori**, mairesse, administration générale, finances et formation.
Suppléant: Walter Habegger
- **Florent Greder**, vice-maire, alimentation en eau, eaux usées, protection de l'environnement (eau)
Suppléant: Florian Lehmann
- **Walter Habegger**, conseiller, économie publique, protection de l'environnement (déchets).
Suppléant: René Schrameck
- **Florian Lehmann**, conseiller, travaux publics, aménagement du territoire.
Suppléant: Florent Greder
- **René Schrameck**, conseiller, sécurité sociale, défense, culture, sport et loisirs.
Suppléante: Carole Ristori

Crémines, le 13 mars 2019

Le conseil communal

Administration

- **Nadège Wegmueller**, secrétaire et administratrice des finances, secretariat.communal@cremines.ch, tél. 032 499 95 42
- **Fabienne Meier**, collaboratrice, contact@cremines.ch, tél. 032 499 95 42
- **Jean-Claude Chevalier**, archiviste, chejc@hispeed.ch, tél. 077 414 59 75

Ouvertures du bureau

- mardi de 13 h 30 à 18 h
- jeudi de 7 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h

Fermures 2019

- printemps du 15 au 26 avril
- été du 29 juillet au 16 août
- automne du 7 au 18 octobre
- hiver du 23 décembre 2019 au 4 janvier 2020

Crémines, le 13 mars 2019

Le conseil communal

Assemblées communales

- Jeudi 27 juin 2019 à 20 h 15
- Jeudi 5 décembre 2019 à 20 h 15

Crémines, le 13 mars 2019

Le conseil communal

Commission des finances

Nous sommes à la recherche d'un(e) membre pour compléter notre commission des finances. Si vous



Arrondissement

Avis général

Fermeture de la Préfecture du Jura bernois

En raison de travaux de maintenance, le guichet et la centrale téléphonique de la Préfecture du Jura bernois seront fermés le **jeudi 21 mars 2019 dès 15h**.

D'avance nous vous remercions de votre compréhension.

Courtelay, le 13 mars 2019

Préfecture du Jura bernois



Court

Avis de construction

Requérant: Didier Kropf, chemin de la Courtine 50, 2740 Moutier

Propriétaires: Didier et Séverine Kropf, chemin de la Courtine 50, 2740 Moutier

Auteur du projet: RP Architecture Sàrl, rue centrale 16, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N° 1478, au lieu-dit «rue des Gorges 19», 2738 Court

Projet: réalisation de 5 nouvelles places de stationnement extérieures

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA4

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 13 mars 2019

Municipalité de Court, administration municipale



Belprahon

Promotion du sport «ça me dit marche»

Dans le cadre de promouvoir le sport et le mouvement, le canton de Berne a mis en place dès l'année passée, le concept «ça me dit marche» qui consiste à proposer à la population un parcours de randonnée pédestre le samedi matin qui soit accessible à tous.

Cette année, notre commune participera à cette promotion du sport en organisant le **samedi 13 avril 2019** un parcours de randonnée (boucle) d'env. 5 km. Le rendez-vous est fixé à 9 h 45 au terrain de football de Belprahon. Toutes les personnes désirant passer un moment actif en famille, entre amis ou pour elles-mêmes sont les bienvenues. Un apéritif sera offert à la fin de la manifestation.

Pour plus d'informations voir également: www.be.ch/ca-me-dit-marche

Belprahon, le 6 mars 2019

Conseil communal



Crémines

Avis de construction

(Demande après-coup)

Requérante: Emballages Roos SA, Rue de l'Industrie 86, 2746 Crémines

Propriétaire foncier: Idem requérante

Auteur du projet: Durex SA, rue Saint-Maurice 5, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 800, au lieu-dit: Rue de l'Industrie 77, commune de Crémines

Projet: Remplacement du chauffage électrique actuel par une PAC air/eau, extérieure

Dimensions: Selon plans déposés

Genre de construction: Selon plans déposés

aimez les chiffres, les comptes et les budgets communaux, alors vous êtes le ou la bienvenu(e).

Merci de transmettre votre candidature au secrétariat communal jusqu'au 29 mars 2019.

Crémines, le 13 mars 2019

Le conseil communal

Statistique de la population

Au 31.12.2018, notre commune comptait 510 habitants, soit 9 habitants de moins qu'en 2017:

- 243 femmes
- 267 hommes
- 382 ayants droit

En 2018, nous avons eu 5 naissances et 9 décès.

Crémines, le 13 mars 2019

Le conseil communal

Ramassages 2019 des déchets encombrants

- mercredi 20 mars
- mercredi 19 juin
- mercredi 18 septembre
- mercredi 4 décembre

Horaire: 16h à 18h

Les objets encombrants doivent être déposés à partir de 16h sur la place de parc de la halle. Il n'est pas permis de les déposer avant afin de permettre l'accès aux bennes et le tri sélectif.

Merci de votre collaboration.

Crémines, le 13 mars 2019

Le conseil communal



Loveresse

Plan d'Aménagement Local (PAL)

Décision cantonale d'approbation

Conformément à l'article 61 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.o), l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT) a approuvé, le 21 février 2019, la modification du Plan d'Aménagement Local (PAL) de Loveresse adopté par l'Assemblée Communale en date du 25 juin 2018.

Le Plan d'Aménagement Local entre en vigueur, sous réserve d'un éventuel recours, le lendemain de la présente publication.

Les documents peuvent être consultés par quiconque auprès de l'administration communale, de la Préfecture du Jura bernois et à l'Office des Affaires communales et de l'Organisation du territoire.

Loveresse, le 11 mars 2019

Le Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérant: SEGANFREDO Nicolas, Champ-Faudin 3, 2740 MOUTIER

Auteur du projet: Obart architecture, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 2961, chemin de la Chapelle 18

Projet: Construction d'une piscine couverte et d'un bûcher; remplacement du chauffage à mazout par pompes à chaleur air-eau

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 6 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: HENRY Serge, Chadefontaine 23, 2740 MOUTIER

Emplacement: Parcelle N° 2903, Chadefontaine 23

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau split.

Zone: PQ «Crât de Chade Fontaine»

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 6 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Le Conseil de Ville de Moutier est convoqué à la Socié'thalle, le lundi 25 mars 2019, à 19h 30

Ordre du jour

a) Présentation du concept-cadre de politique de la santé par M^{me} Claire-Lise Coste, Conseillère municipale. Durée: 30 minutes.

b) Séance ordinaire du Conseil de Ville

1. Appel
2. Déclarations de groupes
3. Procès-verbal N° 360 du 28 janvier 2019
4. Rapport du Bureau du Conseil de Ville relatif à la révision partielle du Règlement du Conseil de Ville du 26 août 2002
5. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la modification du Règlement concernant le traitement des fonctionnaires et employés de la Commune municipale de Moutier
6. Réponse du Conseil municipal au postulat de M^{me} Marina ZUBER (RAU-RAQUE), du 30.10.2018, demandant de nouvelles enseignes commerciales à Moutier (N° 1602 – PO 144 | Délai de réponse: 05.05.19)
7. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation urgente de Moutier à venir, du 28.01.2019, relative aux fouilles dans les routes des Services techniques de la ville (N° 1609 – IN 431 | Délai de réponse: 04.05.19)
8. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation urgente de Moutier à venir, du 28.01.2019, relative aux ex-toilettes publiques à la place du marché (N° 1610 – IN 432 | Délai de réponse: 04.05.19)
9. Réponse du Conseil municipal à la question écrite du PSA, du 24.09.2018, relative à la problématique du harcèlement de rue (N° 1598 – QU 389 | Délai de réponse: 05.02.19)
10. Information du Conseil municipal sur les affaires en suspens

11. Communications

12. Questions orales

13. Divers

Affaires en suspens

N° 1603 – MO 644 | Délai de réponse: 04.08.19

Motion du PLR, du 10.12.2018, demandant un éclairage public éco-responsable.

N° 1605 – QU 390 | Délai de réponse: 04.06.19

Question écrite du groupe Interface, du 10.12.2018, relative à une éventuelle adhésion à l'Association des communes jurassiennes.

N° 1607 – PO 145 | Délai de réponse: 04.08.19

Postulat du groupe Interface, du 28.01.2019, relatif à l'installation d'un panneau d'orientation sur l'esplanade de la collégiale St-Germain

N° 1608 – IN 430 | Délai de réponse: 04.07.19

Interpellation du groupe Interface, du 28.01.2019, relatif au nettoyage de l'affichage sauvage en ville

N° 1611 – IN 433 | Délai de réponse: 04.07.19

Interpellation du Rauraque, du 25.02.2019, demandant le baptême d'une rue ou d'une place de Moutier en «Rue du 18 juin» ou «Place du 18 juin»

N° 1612 – IN 434 | Délai de réponse: 04.06.19

Interpellation du Groupe PSA, du 25.02.2019, relative à la décision du canton de Berne de ne plus investir à Moutier

Remarques

Documents relatifs à l'ordre du jour:

- Les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sont disponibles sur le site www.moutier.ch. Dans la barre de recherche principale, inscrire «Documentation du conseil de ville du 25.03.2019», puis cliquer sur le fichier concerné qui apparaît à l'écran (<https://moutier.ch/autorites/conseil-de-ville/documentation-des-seances-du-conseil-de-ville>).
- Le document concernant le point 7 de l'ordre du jour vous parviendra et sera mis sur le site internet dans le courant de la semaine du 11 mars 2019.
- Le document concernant le point 9 de l'ordre du jour a déjà été remis au Conseillers de Ville lors de l'envoi du courrier d'annulation de la séance du 25 février 2019 (documentation papier; consultable sur le site internet).

Interventions parlementaires:

- Lors de sa séance du 4 mars 2019, le Bureau du Conseil de Ville, à la demande du Conseil municipal, a procédé au réexamen de la motion urgente intitulée «Le gel du début des travaux de rénovation du stade Henri-Cobioni» (N° 1606 – MO 645). A la lumière de nouveaux éléments à sa disposition, le Bureau a décidé de déclarer ladite motion irrecevable.
- Par courrier électronique du 5 mars 2019, M. Alain Piquerez, premier signataire, a décidé de retirer son interpellation N° 1604 – IN 429, relative à des directives données à la presse par des collaborateurs de l'Office de la communication du canton de Berne. Cette dernière a été rayée du rôle.
- M^{me} Laurence CAROZZA (Interface) est la première signataire de la question écrite N° 1605 – QU 390. Conformément à l'article 27, alinéa 7, du Règlement du Conseil de Ville, «l'intervention parlementaire dont l'auteur ne fait plus partie du Conseil de Ville est rayée du rôle, à moins que, sur

requête de la Chancellerie, un des cosignataires ne reprenne l'intervention à son nom». Par courrier électronique du 6 mars 2019, M. René WAHLI, cosignataire, indique reprendre l'intervention à son nom.

Divers :

- Vous recevez, en annexe, la statistique 2018 «Mouvement de la population», pour information.

Moutier, le 6 mars 2019

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le Président : L. COSTE

L'Adjointe au Chancelier : V. SIMONIN

Services techniques - Travaux publics

Gestion des déchets 2018

Statistique des diverses quantités de déchets qui ont été ramassés en Ville de Moutier pour l'année 2018 :

- Ordures ménagères, artisanat et industrie / **1'261 To**
- Déchets encombrants / **384 To**
- Déchets divers, balayage de route, bois, béton / **100 To**
- Tournée verte / **923 To**
- Papier / **394 To**
- Carton / **167 To**
- Ferraille et appareils électroménagers / **66 To**
- Boîtes en fer blanc + aluminium / **33 To**
- Capsules Nespresso / **8 To**
- Verre / **259 To**
- Bouteilles en PET / **7 To**
- Huiles usées (minérale et végétale) / **7'000 Lt**
- Déchets inertes et divers / **94 To**

Total général annuel d'environ 3'703 tonnes = environ 503 kg/habitant, soit une augmentation de 3,37% par rapport à l'année 2017.

Quantité des déchets urbains en Suisse en 2017 = 703kg/habitant (source OFEV).

A cela s'ajoutent : 55 To de textiles.

Moutier, février 2019

Services techniques - Travaux publics

Avis de construction

Requérant : JACOT Rémy, rue de Chalière 21a, 2740 MOUTIER

Emplacement : Parcelle N° 454, rue de Chalière 21

Projet : Construction de balcons en façade Sud.

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 13 mars 2019

Services Techniques - Urbanisme

Avis de construction

Requérant : MURATTA Alberto et LAVALETTE Rachel, Chemin de Graiteray 24, 2740 MOUTIER

Auteur du projet : Kipfer Danael CAO, 2720 Tramelan

Emplacement : Parcelle N° 1931, Chemin de Graiteray 24

Projet : Aménagement d'une place de parc et d'un nouvel accès, création d'une terrasse avec accès au jardin.

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 13 mars 2019

Services Techniques - Urbanisme



Petit-Val

Communications du Conseil communal

Soupe aux pois

La soupe aux pois a rapporté un bénéfice de CHF 622.40 qui a été versé à la Société de La Libellule à Souboz. Un grand merci à tous les participants.

Passeport vacances

Le conseil communal a pris la décision de verser, comme chaque année, une participation de CHF 10.- par enfant de la commune participant aux activités du passeport vacances 2019.

Collecte de textiles et chaussures

Texaid a collecté 859 kg de vieux vêtements en 2018 à Petit-Val.

Conduite d'eau potable – interconnexion entre Sornetan et Souboz

Une séance d'information sera organisée le mercredi 20 mars 2019 à 20h à l'abri public à Souboz. Les propriétaires fonciers touchés par le tracé de la nouvelle conduite ont reçu une invitation personnelle. Les autres personnes intéressées sont libres de participer à cette séance.

Souboz, le 4 mars 2019

Conseil communal



Reconvilier

Avis de construction

Requérants : Hugo Christèle et Cesari Piero Luigi, Grand-Rue 100, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Bureau P.-A. Niederhäuser, Rue Aimé Charpillot 6a, 2735 Bévilard

Emplacement : Parcelle N° 346, Le Rond Champ 5 et 5a

Projet : Construction d'une maison familiale avec pose de panneaux solaires sur le toit et construction d'un poulailler

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 6 mars 2019

Le secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant : Schärer Roger, Rue du Bruye 21, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Schärer Roger, Rue du Bruye 21, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 733, Rue du Bruye 21

Projet : Isolation périphérique, isolation du toit, démolition du balcon façade sud, démolition partielle du mur au sud du garage, démolition de la dalle de la terrasse et remplacement par une terrasse couverte en bois, suppression des volets, remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur, remplacement du tableau de distribution électrique

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 6 mars 2019

Le secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : Bati Tutti Sàrl, M. Angelo Inzitari, H.-F. Sandoz 80, 2710 Tavannes

Auteur du projet : Bureau d'architecture Alexandre Glück, H.-F. Sandoz 35, 2710 Tavannes

Emplacement : Parcelle N° 1636, Rue des Nouettes 3 et 3a

Projet : Construction d'une maison familiale avec couvert et garage annexe et pose de trois panneaux solaires pour l'eau chaude sur le toit

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation : Art. 24 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 6 mars 2019

Le secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant : Baptista Alexandre, Grand-Rue 30, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Baptista Alexandre, Grand-Rue 30, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 60, Grand-Rue 30

Projet : Pose d'un panneau publicitaire non lumineux

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : HA4

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 13 mars 2019

Le secrétariat municipal

Avis de construction

**** annule et remplace les publications effectuées par la Municipalité de Reconvilier les 30 janvier 2019 et 6 février 2019 ****

Requérante : Zamzam Consulting GmbH, Zürcherstrasse 22, 8852 Altendorf.

Auteur du projet: W. Heiri Architektur Immobilien & Treuhand AG, Dorfstrasse 44, 2544 Bettlach.

Emplacement: parcelle N° 152, aux lieux-dits: «Grand-Rue 9 et 11», commune de Reconvilier.

Projet: rénovation intérieures et des façades des bâtiments N° 9 et 11, changement d'affectation des locaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment N° 11 en 2 appartements, modifications et remplacement des fenêtres Sud et modification de l'accès en façade Est.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA3.

Zone de protection: PAL 1 «Village Ancien et Centre».

Dérogations: art. 64 al. 2 et 68 al. 3 OC.

Recensement architectural: bâtiments dignes de protection, objets C, ensemble bâti C et contrat de classement du 03.07.2006.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mars 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Heures d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque municipale rouvrira ses portes dès le 18 mars 2019 selon l'horaire suivant:

Lundi de 18h à 20h

Mercredi de 16h à 18h

La bibliothèque sera fermée durant les vacances scolaires.

M^{me} Anne-Lise Ruf et M. Dylan Lüdi, nouveaux collaborateurs, sont heureux de vous y accueillir.

Reconvilier, le 10 mars 2019

Municipalité de Reconvilier



Roches

Dureté de l'eau

La dureté de l'eau potable à Roches est de 16.4°f (dureté moyenne).

Roches, le 7 mars 2019

Conseil communal



Sorvilier

Avis de construction

Requérant: M. Patrizio Maniaci, Rue Principale 8, 2736 Sorvilier.

Auteur du projet: le requérant.

Propriétaire foncier: le requérant.

Projet: Démontage du grenier digne de conservation (Objet C) pour le remonter dans la commune des Breuleux.

Rue ou lieu-dit: Rue Principale 6, parcelle N° 415.

Zone: Mixte, ensemble bâti.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 12 avril inclusivement, au secrétariat communal de Sorvilier, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 13 mars 2019

Le Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérant: M. Jean-Luc RoCHAT, rue de la Sagnette 8, 2710 Tavannes.

Projet: remplacement de l'installation de chauffage à mazout existante par une pompe à chaleur air-eau du bâtiment Rue de la Sagnette 8 sis sur la parcelle N° 296 en zone H2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti D.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 6 mars 2019

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant: M. Albert Waser, rue de Pierre-Pertuis 12, 2605 Sonceboz.

Projet: construction d'un ascenseur en façade nord du bâtiment Chemin des Jardinets 15 sis sur la parcelle N° 1301 en zone H3.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 6 mars 2019

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant et auteur du projet: Vie d'entier Sàrl, case postale 69, 2900 Porrentruy.

Propriétaires: Mme Thaïs Martinez Fraga et M. Thierry Béguelin, rue du Marché 27, 2503 Bienne.

Projet: construction d'une maison familiale avec garage et abri de jardin sur la parcelle n° 2272 au Clos du Crêt en zone H2.

Dimensions: maison 8,16 x 12,51 m, hauteur au chevron 5,76 m ; garage/abri de jardin 6 x 9 m, hauteur 3,80 m.

Genre de construction: maçonnerie et bois ; façades avec crépi blanc cassé ; toitures à deux pans (maison) et plate (garage/abri de jardin).

Protection des eaux: raccordement aux canalisations communales et à la step.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 13 mars 2019

Le chef des travaux publics

Divers

Crémines - Syndicat des sapeurs-pompiers

Modification du règlement d'organisation (art. 23)

La modification de l'art. 23 du règlement a été approuvée par l'instance cantonale compétente en date du 23 janvier 2019.

Modification du règlement d'organisation (art. 3 et 71)

La modification de l'art. 3 du règlement a été approuvée par l'instance cantonale compétente en date du 25 janvier 2019.

La modification de l'art. 71 du règlement n'a pas été approuvée par l'instance cantonale compétente. Cet article demeure donc inchangé dans le règlement d'organisation du syndicat des sapeurs-pompiers.

2746 Crémines, le 19.02.2019

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

Calendrier des parutions 2019

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	25	24	19.06.2019	mercredi	40	36	02.10.2019	mercredi
11	10	13.03.2019	mercredi	26	25	26.06.2019	mercredi	41	37	09.10.2019	mercredi
12	11	20.03.2019	mercredi	27	26	03.07.2019	mercredi	42	38	16.10.2019	mercredi
13	12	27.03.2019	mercredi	28	27	10.07.2019	mercredi	43	39	23.10.2019	mercredi
14	13	03.04.2019	mercredi	29	28	17.07.2019	mercredi	44	40	30.10.2019	mercredi
15	14	10.04.2019	mercredi	30		24.07.2019	SUPPRIME	45	41	06.11.2019	mercredi
16	15	17.04.2019	mercredi	31		31.07.2019	SUPPRIME	46	42	13.11.2019	mercredi
17	16	25.04.2019	JEUDI	32		07.08.2019	SUPPRIME	47	43	20.11.2019	mercredi
18	17	01.05.2019	mercredi	33	29	14.08.2019	mercredi	48	44	27.11.2019	mercredi
19	18	08.05.2019	mercredi	34	30	21.08.2019	mercredi	49	45	04.12.2019	mercredi
20	19	15.05.2019	mercredi	35	31	28.08.2019	mercredi	50	46	11.12.2019	mercredi
21	20	22.05.2019	mercredi	36	32	04.09.2019	mercredi	51	47	18.12.2019	mercredi
22	21	29.05.2019	mercredi	37	33	11.09.2019	mercredi	52		25.12.2019	SUPPRIME
23	22	05.06.2019	mercredi	38	34	18.09.2019	mercredi				
24	23	13.06.2019	JEUDI	39	35	25.09.2019	mercredi				